

RÉPARATION DE VÉHICULES AUTOMOBILES

L'atelier rutilant, les salariés jubilent

FICHE D'IDENTITÉ



- **NOM :** concession Toyota
- **LIEU :** Estancarbon (Haute-Garonne)
- **EFFECTIF :** 19 salariés
- **ACTIVITÉ :** vente et réparation de véhicules Toyota
- **CHIFFRE D'AFFAIRES :** (JNB Auto qui comprend deux concessions) : 18,2 millions d'euros/an

Lorsque Vivian Serni reprend le garage Toyota d'Estancarbon, il y a deux ans, il sait qu'il va devoir le modifier en profondeur. Des aménagements qui vont amplement contribuer à améliorer les conditions de travail de ses salariés. Aujourd'hui, c'est chose faite. Et il n'est pas peu fier de son atelier, dont certains équipements sont à peine réceptionnés.

L'essentiel



> **IL Y A DEUX ANS,** Vivian Serni a repris une concession Toyota à Estancarbon, en Haute-Garonne.

> **AVEC L'AIDE** de la Carsat Midi-Pyrénées, il a décidé de repartir sur de bonnes bases en dotant son atelier d'équipements qui assurent au mieux la santé et la sécurité de ses salariés.



© Vincent Nguyen pour l'INRS/2021

SUPRA SE PROMÈNE, quémante de l'attention... C'est clair, elle est chez elle. Supra, c'est le nom d'une voiture de sport de Toyota, mais c'est aussi celui du chat du garage-concession Toyota d'Estancarbon, en Haute-Garonne. Un établissement où de tout nouveaux équipements viennent d'arriver pour améliorer les conditions de travail des salariés. Grâce aux lumières et aux baies vitrées, les voitures à vendre sont bien mises en valeur. Attendant à ce vaste show-room de 550 m², un atelier propose la réparation des voitures de la marque nipponne.

« J'ai racheté cette concession il y a presque deux ans, en avril 2019. On a dû la rénover et modifier pas mal

La zone de préparation dédiée à la carrosserie est dotée d'un caillebotis aspirant, d'un plénum soufflant, de ponceuses aspirantes et d'une table élévatrice rétractable.

d'équipements », explique Vivian Serni, président de JNB Auto, qui comprend deux concessions de la marque Toyota. Cécile Marrot, à la tête de la structure d'Estancarbon, emploie 19 salariés. Avec son président, ils ont pris la décision de recréer un atelier de carrosserie. « On avait gardé la cabine, explique la directrice. Mais il a fallu profondément la modifier. »

Vivian Serni avait déjà fait appel à la Carsat Midi-Pyrénées pour son autre concession de Pamiers. « C'est tout naturellement que j'ai invité Didier Durrieu, contrôleur de sécurité, à visiter le site d'Estancarbon pour qu'il me dise ce qu'il en pensait. » Celui-ci viendra accompagné de Kristelle Blanc, contrôlease de sécu-

rité du secteur, pour l'aider à faire le bilan de l'existant. Dans un deuxième temps, ils aborderont les améliorations à apporter pour respecter les préconisations du Réseau prévention, bientôt réunies dans un guide pratique de ventilation consacré à l'activité de carrosserie. Avec, à la clé, des aides financières et techniques sous forme de contrat de prévention.

Tout d'abord, la nouvelle zone de préparation avec caillebotis aspirant. « Elle comprend aussi un plénum soufflant, ce qui permet d'obtenir une vitesse d'air uniformément répartie sur toute sa surface. À terme, les carrossiers ponceront les véhicules sur cette zone à l'aide de ponceuses aspirantes », souligne Kristelle Blanc.

Lors de notre venue, un carrossier s'affairait sur un pare-chocs installé sur deux tréteaux, juste à côté de la nouvelle zone de préparation. « On vient juste de la terminer et de la brancher, lance-t-il. J'ai vraiment hâte d'y travailler. Encore deux jours, et on nous explique comment elle fonctionne. » Elle est aussi dotée d'une table élévatrice rétractable. Lorsque la directrice allume la lumière de la zone de préparation et fait monter une voiture sur la table élévatrice, chacun vient admirer le nouveau matériel. « C'est important de respecter les préconisations du guide de ventilation pour prévenir les risques d'intoxication et d'incendie-explosion, insiste Kristelle Blanc. Il faut le faire savoir pour que des carrossiers qui veulent installer une zone de préparation puissent avoir les bonnes informations, et anticiper surtout. »

En face de cette aire, le box de peinture. « Pour le box, il y avait deux possibilités, explique Didier Durrieu : soit le concevoir comme une cabine de peinture avec une ventilation verticale descendante et une vitesse du flux d'air suffisante pour capter l'intégralité des polluants, soit aspirer à tous les postes. » « Nous avons opté pour cette deuxième solution, en aspirant à la pesée et à la préparation à l'aide de deux hottes aspirantes », remarque Cécile Marrot. Sur la partie basse, à la hauteur des poubelles, a été aussi mise en place une aspiration de 500 m³/h, pour capter les solvants provenant des déchets qui sont essentiellement les chiffons et papiers imbibés de solvants. « Et quand il n'y a personne qui travaille dans le box, l'aspiration tourne quand même, au ralenti, pour évacuer les éventuels résidus de solvants. Dès qu'il y a de la lumière, l'aspiration se remet en mode de fonctionnement normal », précise Vivian Serni.

Le poste de lavage des pistolets a également été entièrement revu, car avant, il rejetait les émanations dans

📷 La cabine de préparation des peintures a été équipée d'une double aspiration, à la pesée et à la préparation.

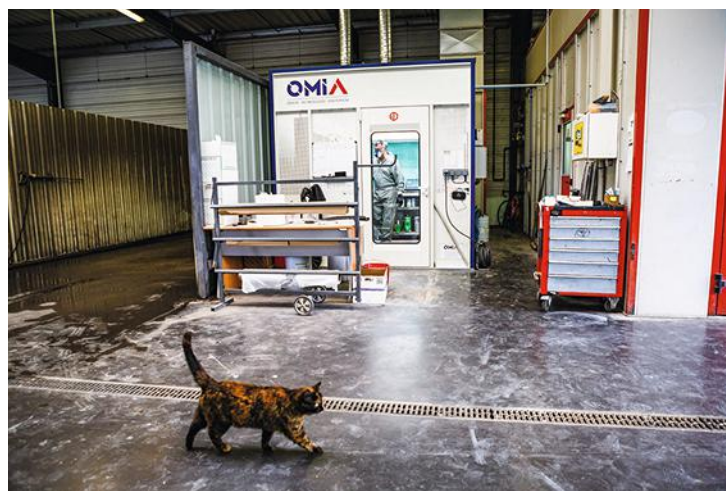
l'atelier. Le nouvel automate de nettoyage est muni d'un dispositif de captage des polluants qui les rejette à l'extérieur. La vitesse de captage dans la trappe d'ouverture de l'automate est de 0,5 m/s.

Pour rouler des mécaniques

L'atelier mécanique n'est pas en reste. Partout, le sol est parfaitement lisse et nettoyé. « Nous n'avons pas touché au sol car il était de très bonne qualité. En revanche, nous avons acquis une autolaveuse », remarque Vivian Serni. Elle présente l'avantage de faciliter le travail de nettoyage, d'être moins abrasive que des solutions plus classiques, comme le balai, et surtout de ne pas remettre en suspension dans l'air les poussières du sol. L'atelier bénéficiera

est clair que c'est un point auquel il faut penser dès la construction d'un bâtiment. » D'ailleurs, le propriétaire explique qu'il investira certainement dans une aire de lavage à l'extérieur, pour travailler dans de meilleures conditions et limiter le bruit dans l'atelier.

Mathieu Pollet est chef d'atelier et responsable sécurité-environnement. Il a rejoint la concession il y a moins d'un an : « J'ai connu d'autres garages, et c'est vraiment très bien ce qui a été fait ici. Et puis, on a pris de l'avance par rapport aux préconisations en vigueur. Il va falloir accompagner, expliquer les changements aux salariés. Ça devrait se faire facilement. » D'ailleurs, dans le cadre du contrat de prévention, des formations ont déjà eu lieu sur le risque chimique, d'autres sont



© Vincent Nguyen pour l'INRS/2021

aussi d'une climatisation réversible, délivrée par une gaine textile qui apportera l'air sur une grande surface avec une faible vitesse : cela améliore le confort thermique et contribue au bon fonctionnement des dispositifs de captage. Pour aspirer les gaz des moteurs d'échappement, des extracteurs de gaz sont branchés aux pots d'échappement des véhicules.

En matière de bruit en revanche, le bât blesse. « Le bâtiment existant n'avait pas été traité contre le bruit et cela nous a semblé trop onéreux de le traiter acoustiquement », remarque Vivian Serni. « C'est vrai qu'ici, il n'y a pas de bardage micro-perforé, complète Didier Durrieu. S'il est prévu dès la conception, cela revient autour de 2 euros par m². Il

prévues sur la prévention des troubles musculosquelettiques.

« On a du mal à recruter des carrossiers, insiste Vivian Serni. Je pense que c'est primordial de travailler dans de bonnes conditions et que ça participe à l'attractivité du métier. Certains ne se rendent pas compte des dangers qu'ils courent. Pour moi, c'est un peu une bombe à retardement. » Supra, elle, semble loin de ces considérations. Elle est cependant particulièrement attachée à son garage : pendant le confinement, un salarié l'avait recueillie chez lui. Elle s'en est échappée pour revenir au garage. ■

1. Guide pratique de ventilation n° 24. Carrosserie, ED 6406, à paraître. À retrouver sur www.inrs.fr

Delphine Vaudoux

LE CHIFFRE

500 m³/h,
c'est le débit d'air résiduel à respecter dans le box de peinture.